

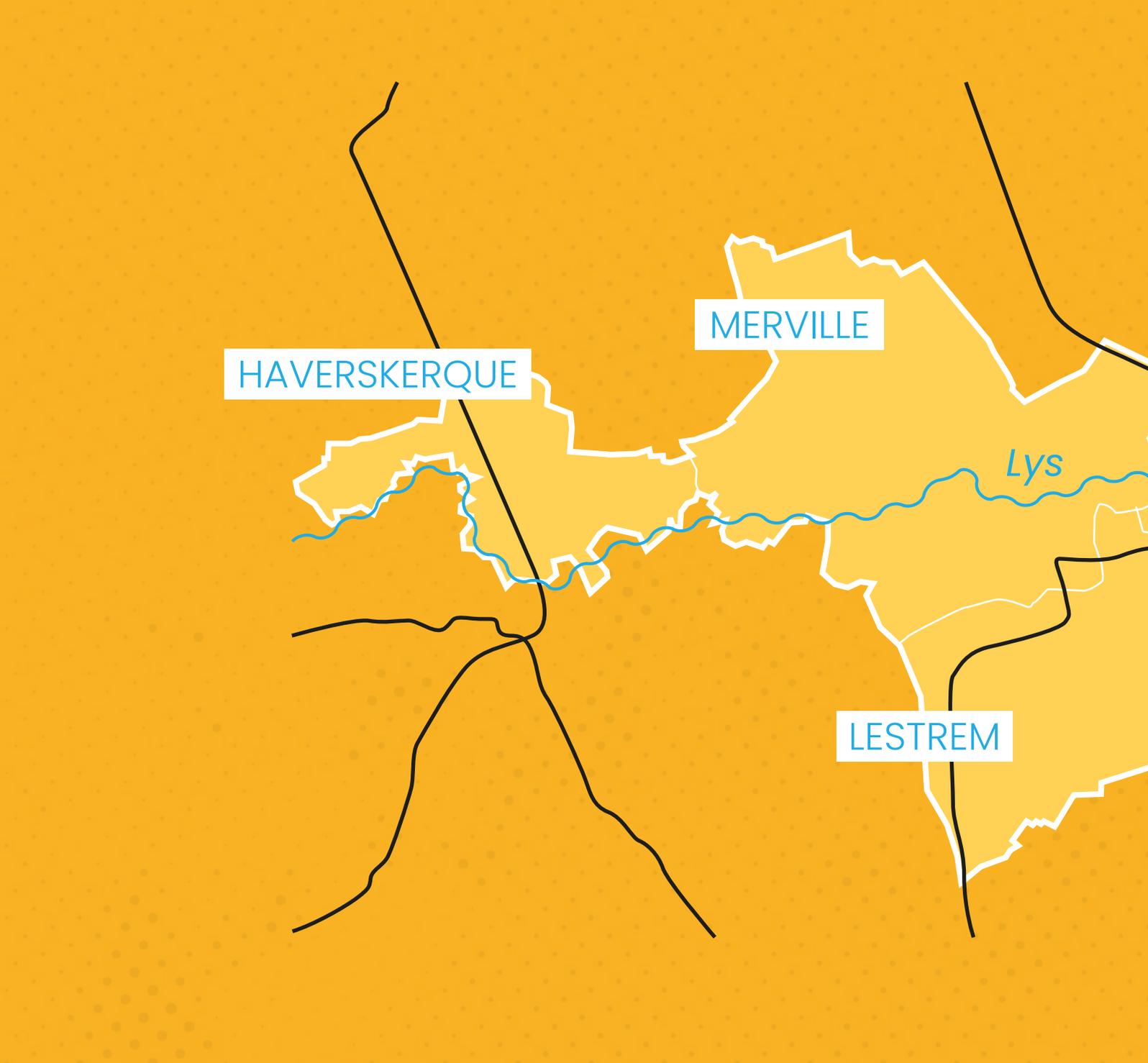


PROJET DE TERRITOIRE

AXE LYS

2040

Un avenir au fil de l'eau



A map of the Lys river basin area, showing the municipalities of Haverskerque, Merville, and Lestrem. The river Lys is depicted in blue, flowing from the west towards the east. The municipalities are outlined in white. The background is a solid orange color with a subtle pattern of small white dots. Black lines represent roads or boundaries. The text labels for the municipalities are in white boxes with blue text.

HAVERSKERQUE

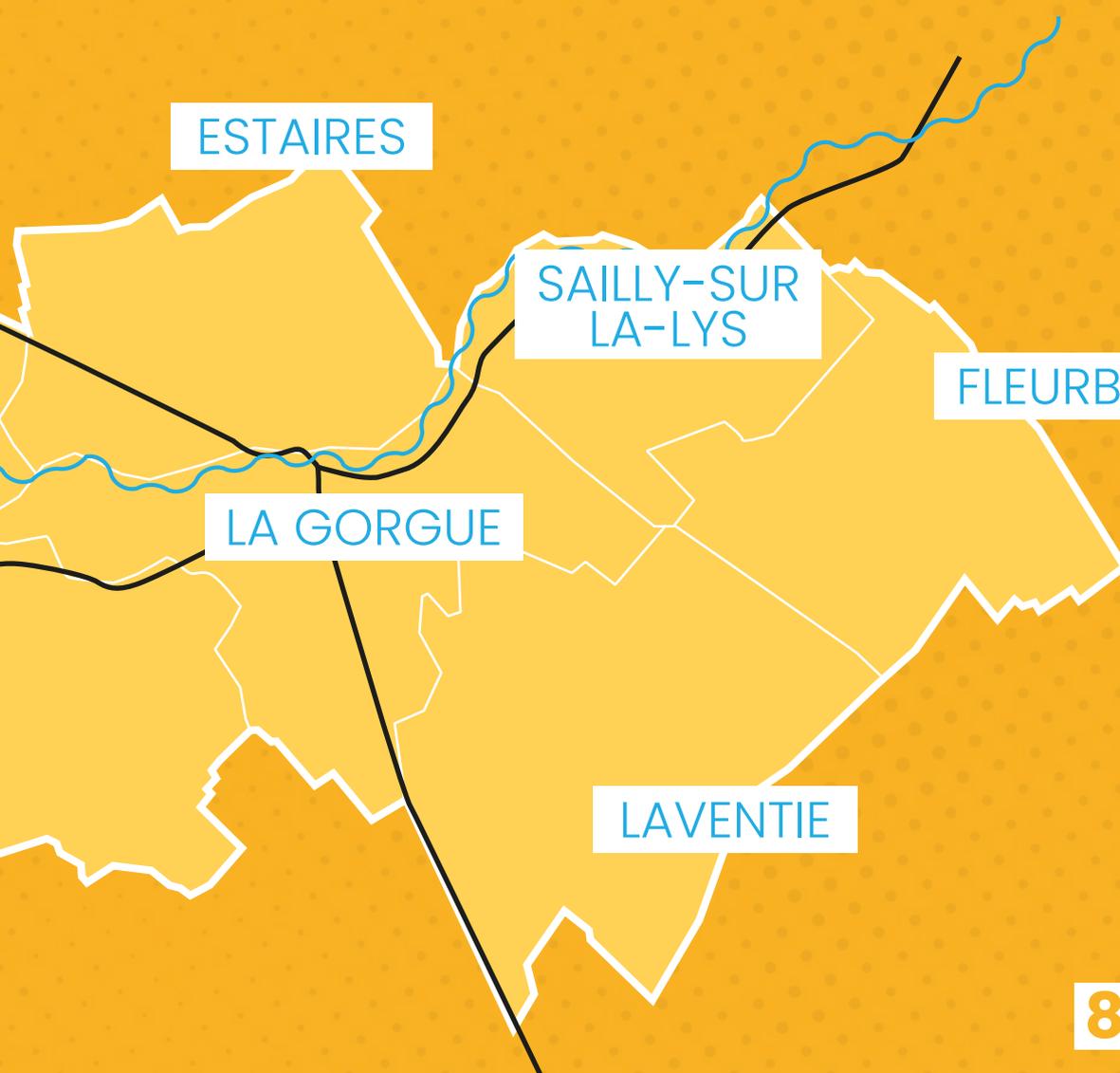
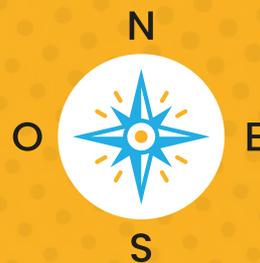
MERVILLE

LESTREM

Lys

LISTE DES

COMPÉTENCES



8 COMMUNES

39935 HABITANTS (2021)

 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

 POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL ET DU CADRE DE VIE

 CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

 CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

 POLITIQUE CULTURELLE

 ANIMATION RELAIS PETITE ENFANCE

SOMMAIRE

4

SOMMAIRE

5

ÉDITO

6

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

8

LES DÉFIS

14

PROJET STRATÉGIQUE

UN AVENIR AU FIL DE L'EAU

16

AXE STRATÉGIQUE 1

DES VILLES ET DES BOURGS VIVANTS, CONNECTÉS ET ÉQUILIBRÉS

22

AXE STRATÉGIQUE 2

LE GRAND TERRITOIRE DE LA LYS : UN ESPACE PORTEUR D'AVENIR

28

AXE STRATÉGIQUE 3

UNE TRAJECTOIRE MAÎTRISÉE ET UN MODÈLE SINGULIER EN TRANSFORMATION

34

AXE TRANSVERSAL

OUTILLER L'INTERCOMMUNALITÉ POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET STRATÉGIQUE

PROJET DE TERRITOIRE « AXE LYS 2040 »

 Directeur de la publication :
Jacques Hurlus

 Directeur de la rédaction :
David Fleureau

 Mise en page :
Le Studio de Jimmy

 Rédaction :
Acadie Coopérative et Communauté de Communes Flandre Lys

 Tirage : **500 exemplaires**
 Imprimé sur papier satiné certifié PEFC par l'imprimerie Monsoise

 Crédits photos : **CCFL**
 Aucun article ni photo du projet de territoire « Axe Lys 2040 » de la CCFL ne peut être reproduit sans l'autorisation du service Communication de la CCFL.

ÉDITO



JACQUES HURLUS
Président de la CCFL

Malgré sa modeste taille, la Communauté de Communes Flandre Lys est dorénavant reconnue par tous pour son dynamisme et sa forte attractivité, tant résidentielle qu'économique et touristique.

Nous pouvons, pour nous garantir un avenir serein, nous appuyer sur la qualité de notre cadre de vie et des services à la population ainsi que sur la proximité de grands pôles urbains dynamiques.

Néanmoins, dans un contexte de plus en plus incertain pour les collectivités, nous avons la responsabilité d'anticiper les grands défis environnementaux, économiques et sociaux en mettant en place des politiques publiques innovantes et durables, afin de garantir la résilience de nos territoires et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Dans ce cadre, Axe Lys 2040 représente tout d'abord une vision d'avenir partagée, équilibrée et concertée entre la CCFL et ses 8 communes membres.

C'est ensuite l'ouverture de nouveaux champs de compétence et de partenariat : mobilités, agriculture, urbanisation raisonnée, inondations... Les défis à venir sont conséquents et il est pour cela primordial que nous établissions une trajectoire commune afin que nous gardions la maîtrise de notre avenir.

Le présent projet de territoire constitue donc l'affirmation de notre volonté, de renouveler et moderniser un partenariat élargi avec l'ensemble des acteurs publics, le monde de l'entreprise, les organismes consulaires et associatifs.

Ce n'est que sur la base de cette feuille de route claire, ambitieuse et partagée que nous pourrons réussir les transformations nécessaires de notre territoire.



DIAGNOSTIC TERRITORIAL



LE DÉFI DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET DE L'ACCUEIL

Le desserrement résidentiel est le moteur historique de la croissance démographique du territoire, avec l'accueil de populations venues des agglomérations de Lille et de Béthune.

L'analyse des mouvements résidentiels montre que cette tendance est en train de s'inverser, avec des échanges avec la Métropole Européenne de Lille qui tendent à s'égaliser (en 2019, 685 personnes sont venues s'installer depuis la MEL mais 505 y sont partis depuis Flandre Lys) et des flux résidentiels maintenant positifs en direction de l'agglomération de Béthune-Bruay.

A cette évolution des migrations résidentielles, se combine un autre phénomène, **celui du vieillissement de la population** avec une croissance importante des plus de 60 ans depuis le début des années 2010. Cette évolution se traduit également dans les typologies de familles sur le territoire, avec une augmentation de la part des retraités dans la dernière décennie.

Le territoire **doit également renouveler ses capacités d'accueil** en particulier en matière d'offre de logements et de services. Les analyses du Plan Local de l'Habitat montrent que le parc actuel ne répond que partiellement aux besoins des habitants actuels et futurs, que ce soit en matière de niveau d'offre ou de typologies disponibles, qui ne répondent plus aux évolutions des structures familiales et besoins (par exemple l'augmentation des familles monoparentales).

Les jeunes ménages souhaitant accéder à la propriété sont particulièrement impactés par le manque d'offre et des prix trop élevés. En matière de services, en particulier d'offre de soins, le diagnostic de l'analyse des besoins sociaux (ABS) montre bien des besoins, en médecine générale par exemple dans certaines communes ou sur certaines spécialités sur l'ensemble du territoire.



PARC, LAVENTIE

LES CHIFFRES CLÉS



+14.4%

DE RETRAITÉS

ENTRE 2013 ET 2018



+0.15%

D'AUGMENTATION
DE LA POPULATION

ENTRE 2013 ET 2018



+0.96%

D'AUGMENTATION
DES LOGEMENTS

ENTRE 2013 ET 2018

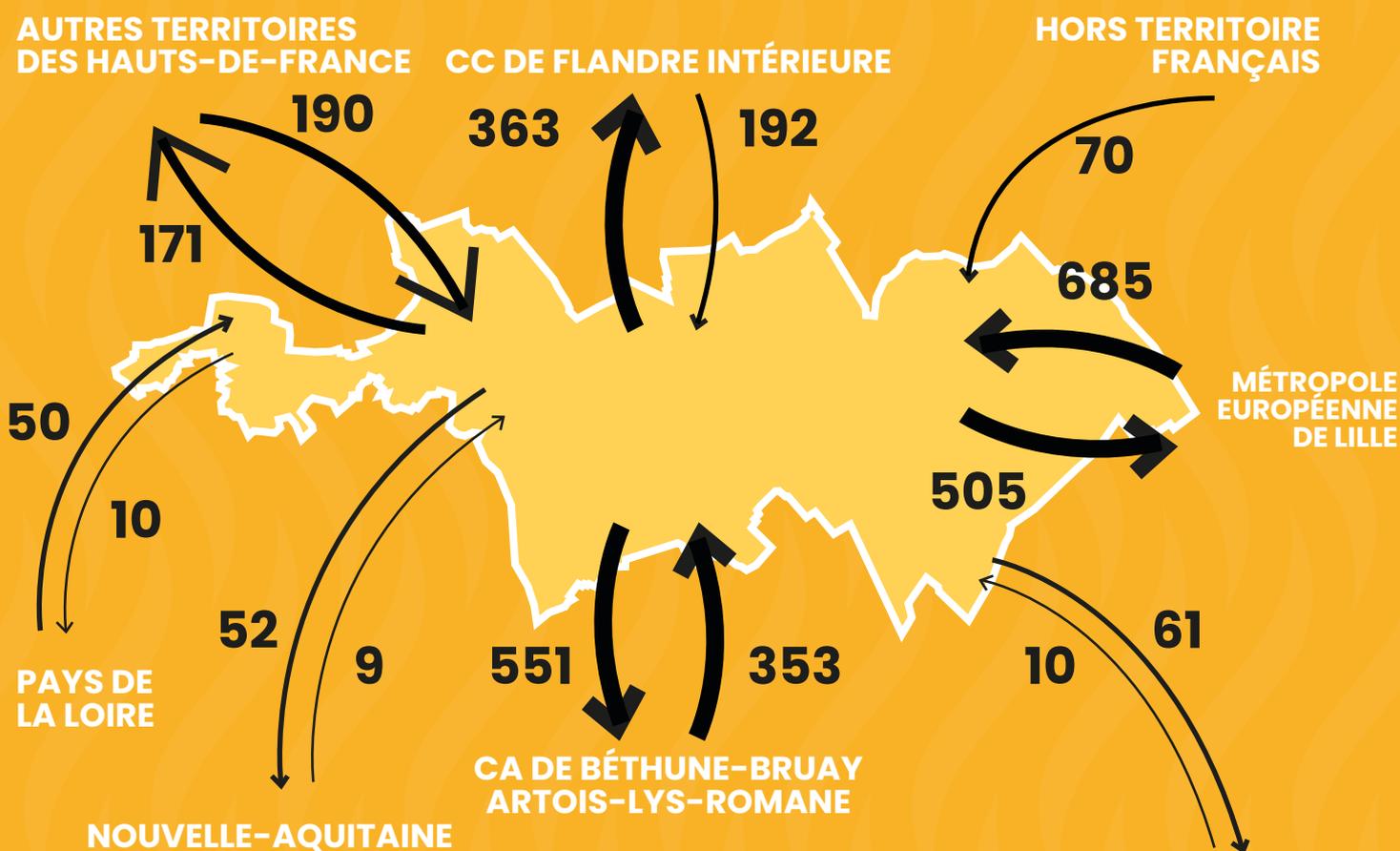


72%

DE PROPRIÉTAIRES
OCCUPANTS

OBJECTIF : +2300 LOGEMENTS ENTRE 2023 ET 2030

LES PRINCIPAUX FLUX DE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE EN 2019





SAFILIN, SAILLY-SUR-LA-LYS

LE DÉFI DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Le territoire de Flandre Lys est un pôle d'emploi important, qui rayonne sur un large territoire, avec une part importante des emplois locaux qui sont occupés par des actifs qui n'habitent pas sur le territoire et inversement des actifs habitant sur le territoire qui vont travailler dans différents pôles d'emplois proches : Lille, Bailleul, Armentières ou encore Béthune.

La structure de l'emploi local est aujourd'hui dominée par l'emploi productif avec le rayonnement de l'entreprise Roquette (près de 3000 emplois) et un ensemble de PME et TPE qui interviennent dans des domaines variés. Dans la dernière décennie on observe néanmoins **une évolution de la structure de l'emploi, allant du productif vers l'économie résidentielle**, avec par exemple une croissance de 16% de ce type d'emplois chez les salariés privés entre 2016 et 2021.

Ces évolutions peuvent apparaître comme des freins dans l'accès à l'emploi avec des enjeux de qualification des actifs ou de difficultés d'accès à une formation comme le montre le diagnostic de l'analyse des besoins sociaux (ABS).

Dans le même temps, on observe **une dynamique régionale importante en matière de réindustrialisation**, avec de grands projets industriels qui voient le jour dans le dunkerquois.

Comment le territoire de Flandre Lys peut-il tirer son épingle du jeu et s'inscrire dans cette dynamique ?

Les zones d'activités du territoire et en particulier le secteur de l'aéroport Merville-Lestrem apparaissent comme particulièrement stratégiques dans ce sens, dans un contexte de la raréfaction généralisée du foncier économique.

BRASSERIE DU PAYS FLAMAND, ZONE D'ACTIVITÉ RIVIÈRE D'OR, MERVILLE



LES CHIFFRES CLÉS



14
ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES



2
FRICHES EN COURS DE
RÉHABILITATION SAFILIN
ET MOULIN MADAME

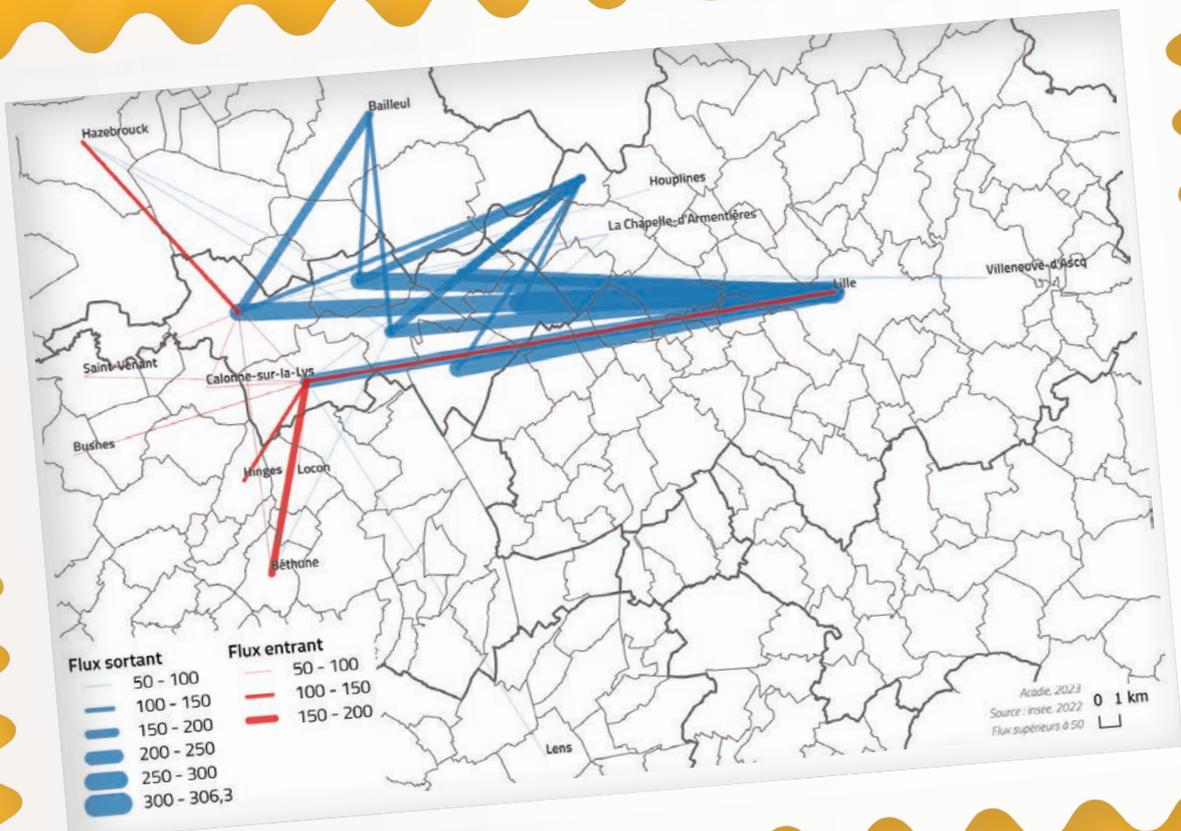


33.8%
D'EMPLOIS EN CCFL
DÉDIÉS À L'INDUSTRIE
EN 2021



2,3%
DES EMPLOIS DÉDIÉS
À L'AGRICULTURE POUR
UNE SURFACE AGRICOLE
UTILE DE 65,61% DU
TERRITOIRE

PRINCIPAUX FLUX DOMICILE-TRAVAIL EN 2021





PARC, ESTAIRES

LE DÉFI DE LA TRANSFORMATION DES MILIEUX ET DE LA GESTION DES RESSOURCES TERRITORIALES

Territoire de plaine, d'eau et de zones humides, façonné par l'agriculture et l'intervention de l'homme : Flandre Lys présente une structure paysagère riche et qui porte en elle une histoire.

Le modèle de développement des dernières décennies porté par la dynamique périurbaine est venu modifier ce paysage, en prenant place sur des terres agricoles. Avec les effets du changement climatique, l'exposition aux risques a augmenté, en particulier sur les inondations qui impactent l'ensemble du territoire depuis la Lys et ses affluents.

Comme tous les territoires en France et en Europe, se pose aujourd'hui la question majeure de **l'évolution et de la gestion des ressources territoriales que sont le sol, l'eau, la biodiversité ou encore l'air.**

Comment construire une stratégie partagée dans ce sens ?

L'intercommunalité s'est engagée dans des démarches, par exemple dans l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial, mais doit transformer l'essai et aller plus loin sur ces thématiques.

Le paysage spécifique de plaine, avec la présence de l'eau et des zones humides, du réseau de haies, de la lisière de la forêt de Nieppe, est un véritable atout sur lequel s'appuyer pour construire une stratégie de résilience et de transition spécifique au territoire.

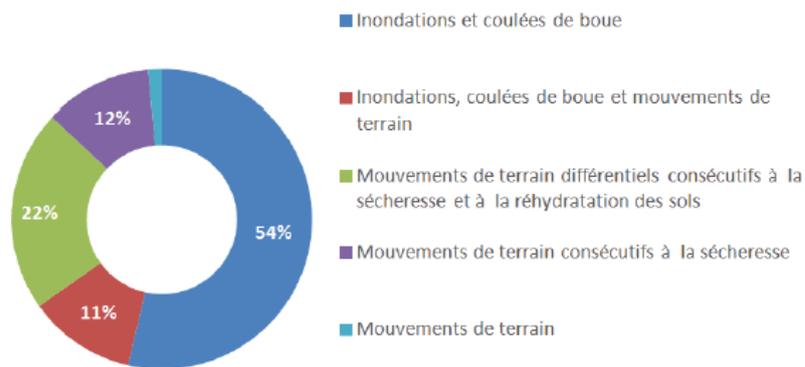


PORT DE PLAISANCE, HAVERSKERQUE

UN BESOIN DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

ENTRE 1982 ET 2023, LES COMMUNES ONT FAIT L'OBJET DE 126 ARRÊTÉS DE CATASTROPES NATURELLES DONT 68 POUR INONDATIONS

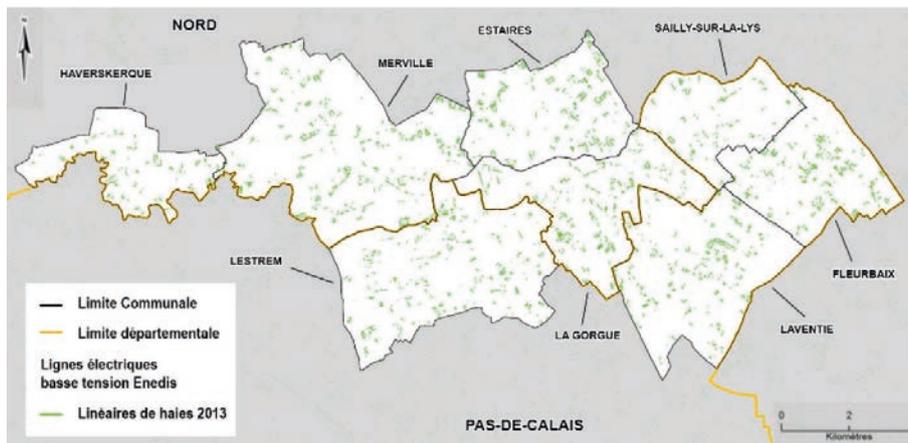
RÉPARTITION PAR TYPES DES ARRÊTÉS DE CATASTROPHE NATURELLE SUR LA CCFL (1988 - 2020)



ZONES D'INONDATIONS CONSTATÉES



LINÉAIRE DE HAIES 2018 - CC FLANDRE-LYS (SOURCE ETD)



LE PROJET STRATÉGIQUE :

“Un avenir au fil de l'eau”

UN SOCLE TERRITORIAL

Un modèle de territoire original et pluriel face à trois défis

1

AXE 1

Des villes et des bourgs vivants, connectés et équilibrés

2

AXE 2

Le grand territoire de la Lys : un espace porteur d'avenir

3

AXE 3

Une trajectoire maîtrisée et un modèle singulier en transformation

AXE TRANSVERSAL

Outiller l'intercommunalité pour mettre en œuvre le projet stratégique

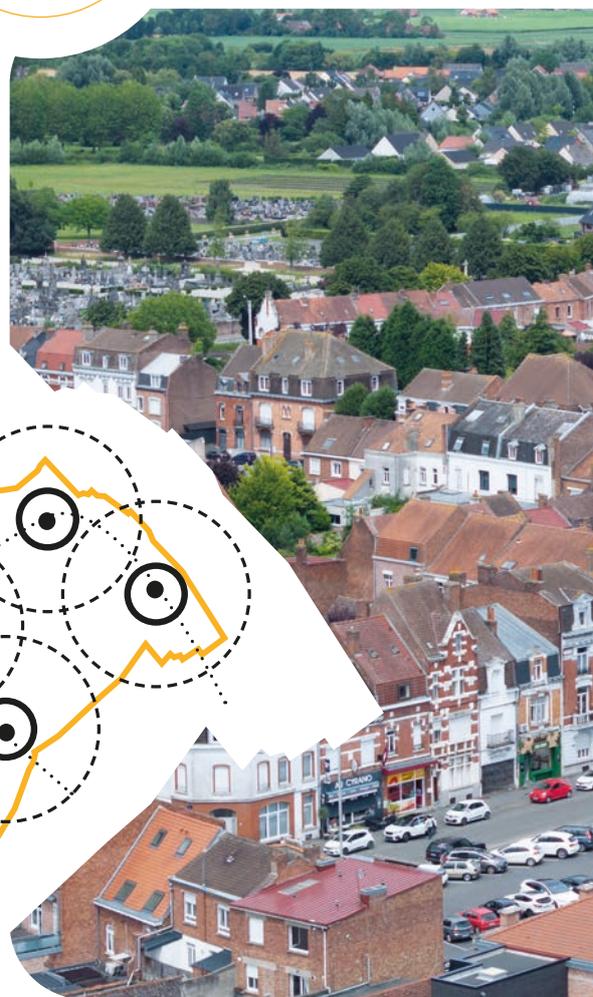


1

AXE STRATÉGIQUE

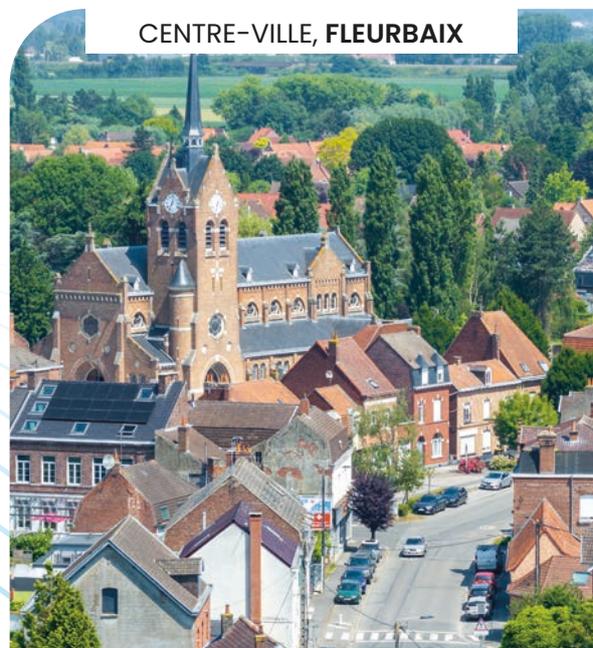
1

Des villes et des bourgs vivants, connectés et équilibrés



Cet axe stratégique traite des enjeux de vie sociale, de formes urbaines, du cadre de vie, de services et de solidarité. La Communauté de communes porte déjà de nombreuses politiques publiques dans ce sens, en partenariat avec les communes et d'autres acteurs publics du territoire, elles sont à affirmer et à renforcer tout en anticipant les nouveaux besoins du territoire et de ses habitants.

CENTRE-VILLE, FLEURBAIX



Orientation 1.1

Valoriser notre modèle de centre-ville compact et la préservation de notre équilibre bâti-espaces ouverts

CENTRE-VILLE, MERVILLE



Les centres-villes et les centres-bourgs de Flandre Lys sont un héritage, témoin d'une histoire et d'une certaine qualité urbaine. Leurs évolutions futures doivent **s'appuyer sur le modèle historique de développement des villes et bourgs du territoire**, avec les densités en matière de logements, de commerces, de services, qui y sont associées.

Le riche patrimoine bâti est à valoriser, **dans un modèle de développement de centres-villes et centres-bourgs compacts et verts**, avec la création d'îlots de fraîcheur. Le patrimoine industriel et le petit patrimoine (chapelles, etc.) en lien avec l'identité du territoire sont à valoriser et préserver.

La mise en œuvre de ce modèle de développement pourra **s'appuyer sur une politique d'aménagement co-produite entre les communes et l'intercommunalité**, autour de plusieurs outils d'urbanisme mutualisés, mais aussi par la valorisation d'un urbanisme « de proximité » dans et avec les 8 communes.



CENTRE-VILLE, ESTAIRES

Orientation 1.2

Adapter notre tissu de services aux nouvelles demandes des habitants et aux évolutions des modes de vie



CENTRE AQUATIQUE, ESTAIRES

La Communauté de communes met en œuvre aujourd'hui une offre importante de services à la population, en partenariat avec les communes et d'autres acteurs. Pour valoriser la qualité de vie du territoire et la maintenir, **il faut faire évoluer notre offre de services collectifs et en garantir l'accessibilité à tous les habitants**, par exemple dans l'accès à la culture avec le CLEA ou avec des lieux d'accueil comme la Maison France Services à Laventie.

Cela implique de **renforcer l'intercommunalité « du quotidien »**, par exemple pour faciliter l'accès aux soins et aux services à la personne, comme les assistantes maternelles. La logique de travail en coopération intercommunale est à renforcer, comme elle existe par exemple pour le Réseau de Lecture Publique avec l'Esperluette.



Ces ambitions impliquent pour la Communauté **de communes de se donner des capacités d'innovation et d'adaptation face aux nouvelles demandes et besoins des habitants et aux nouveaux enjeux** qui émergent. Les réflexions conduites dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) sont précieuses dans ce sens.

L'offre intercommunale de loisirs et de sport est à consolider, à partir des aménagements (base de loisirs Eolys à Lestrem, le centre aquatique l'Ondine à Estaires ou encore la base nautique à Haverskerque) mais également des services et formations déjà présents sur le territoire (formation BPJEPS, activités nautiques).

Orientation 1.3

Développer une offre diversifiée de mobilités pour circuler dans, depuis et vers le territoire



NAVETTE MALYS

Les déplacements sur le territoire se font aujourd'hui majoritairement avec des véhicules individuels. Il faut acter **le changement de régime en matière de politique de mobilités sur le territoire**, en développant une offre diversifiée. **Cette ambition en matière de mobilités doit être un levier de développement d'autres politiques publiques**, comme le développement économique ou le soutien à la vie étudiante et universitaire.



En matière d'aménagement, la Communauté de communes **peut accompagner l'équipement des communes en matière d'infrastructures de mobilités** (en particulier cyclables), en continuant le développement du réseau de pistes cyclables et en développant des capacités de stationnement sécurisées.

Cette ambition en matière de mobilité devra être travaillée en partenariat avec les territoires voisins pour augmenter les capacités d'accès vers l'extérieur du territoire, en particulier les gares (Strazeele, Bailleul, Armentières, Béthune...).

TRAVAUX DE VOIRIE,
SAILLY-SUR-LA-LYS



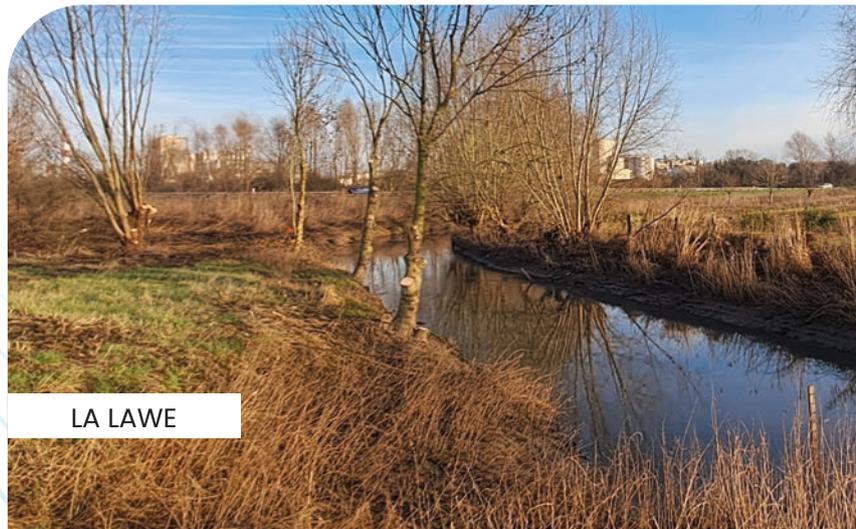
2

AXE STRATÉGIQUE 2

Le grand territoire de la Lys : un espace porteur d'avenir



La Lys et son grand paysage constituent un axe majeur pour le territoire dont la résilience, les capacités de rayonnement et le lien transfrontalier sont à affirmer, tout en prenant en compte les risques (inondations) et les incertitudes sur son évolution (envasement, navigabilité...).



LA LAWE

Orientation 2.1

Valoriser notre espace fluvestre dans toutes ses dimensions et en faire un territoire résilient face au changement climatique



PORT DE PLAISANCE, HAVERSKERQUE

L'espace fluvestre constitue l'ensemble des activités qui prennent place le long des rivières et des canaux, qui sont particulièrement présentes sur le territoire de Flandre Lys. **L'enjeu majeur de la navigabilité de la Lys doit être affirmé** pour maintenir son intérêt en tant qu'axe de transport et de communication, support de navigation de loisirs et de plaisance mais aussi potentiellement d'économie circulaire avec le développement du fret fluvial.

Cet enjeu doit être travaillé avec l'ensemble des acteurs de la Lys : les intercommunalités mouillées par la Lys, Voies Navigables de France et la Belgique. **Le développement de cet élément majeur du paysage et son rayonnement sur le territoire doit être prolongé**, sur le développement d'itinéraires vélos ou d'aménagements touristiques, en lien avec le port d'Haverskerque et les haltes nautiques comme celles de Sailly-sur-la-Lys ou de La Gorgue sur la Lawe.

Dans ce sens, **l'épaisseur de la Lys doit être considérée dans toutes les actions et politiques publiques** portées par l'intercommunalité et les communes.



En matière d'urbanisme et d'aménagement, cette ambition peut se traduire par une intention particulière **à retourner le développement urbain des communes vers la Lys**, dans les espaces publics ou l'adressage des bâtiments. Le projet d'aménagement de la friche Safilin à Sailly-sur-la-Lys et sa volonté d'ouverture sur la Lys est inspirant dans ce sens.

Afin de garantir la résilience face au changement climatique et la sécurisation de notre espace fluvestre, le territoire doit développer son mix énergétique. Cet enjeu s'appuie sur le développement des énergies renouvelables déjà présentes et d'études portant sur des nouveaux potentiels énergétiques.



ÉTANGS, LAVENTIE

Orientation 2.2

Structurer une action publique transversale autour du cycle de l'eau



La place de l'intercommunalité doit être affirmée au sein du système d'acteurs publics qui agissent en matière de gestion de l'eau, en particulier sur le risque inondation et dans les différents syndicats qui interviennent en la matière.

Les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau (réutilisation, désimperméabilisation) sont à accompagner et à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ainsi dans ce sens, la gestion de l'eau doit être une matrice commune à d'autres politiques publiques, en premier lieu l'urbanisme et l'aménagement.

L'identité de paysage d'eau doit être consolidée dans tous les aménagements (zones humides, fossés, haies, boisements), dont ceux liés à la gestion des risques inondations. Une réflexion sur la composante hydrologique de la Lys et ses affluents doit être conduite.

Orientation 2.3

Construire une marque territoriale « Vallée de la Lys »



LA LYS

Un des axes majeurs de la stratégie touristique du territoire est aujourd'hui liée à la Lys, en lien avec des événements comme Lys en Scènes. **Le développement de cette identité territoriale est à continuer**, en lien avec les activités événementielles. Les autres axes de développement touristique sont également à développer, comme le tourisme de mémoire.

Cette culture collective de la Lys est à entretenir auprès de la population et des élus du territoire, par le biais de l'action culturelle.

Cette marque territoriale **doit être un vecteur pour ouvrir le territoire**, en direction des territoires voisins mais aussi de la Belgique.



LA HALTE NAUTIQUE, SAILLY-SUR-LA-LYS



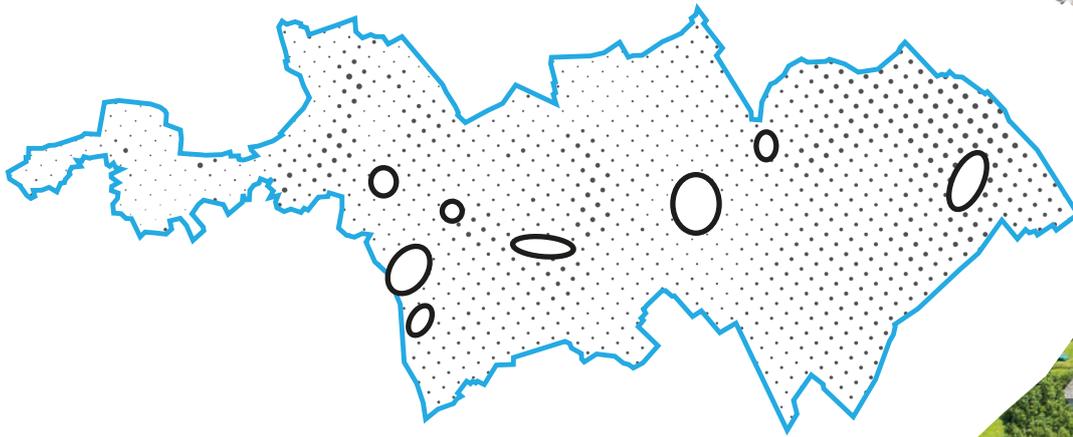
PORT DE PLAISANCE, HAVERSKERQUE

3

AXE *STRATÉGIQUE*

3

Une trajectoire maîtrisée et un modèle singulier en transformation



Ce troisième axe stratégique donne les perspectives d'évolutions et dessine la trajectoire spécifique du territoire, à partir des ressources et des ambitions de transition.



HAVERSKERQUE

Orientation 3.1

Affirmer la vocation d'accueil du territoire Flandre Lys

L'offre résidentielle et les capacités d'accueil doivent être adaptées aux nouveaux modes de vie et aux exigences énergétiques et en matière de sobriété foncière.

Dans ce sens, les parcours résidentiels sur le territoire doivent être garantis pour tous dont les publics spécifiques, en offrant une diversité dans l'offre de logements. Celle-ci doit s'inscrire dans la continuité des efforts menés par exemple à Fleurbaix dans la construction d'une offre spécifique de logements inclusifs à destination des personnes âgées.

L'offre d'hébergements touristiques doit également se renforcer afin de permettre le développement d'une offre touristique ambitieuse sur le territoire. Dans ce sens, il est possible de s'appuyer sur des aménagements communautaires comme les écolodges à Haverskerque.



CENTRE-VILLE, FLEURBAIX



NOUVELLE CENTRALITE, SAILLY-SUR-LA-LYS

Orientation 3.2

Confirmer notre vocation de pôle économique



PETIT PACAUX, MERVILLE



Le développement de l'aéroport de Merville-Lestrem et des zones économiques associées (comme le campus aéronautique sur la commune de Merville) est à continuer, et l'enjeu du maintien de cette infrastructure dans le temps long est à affirmer.

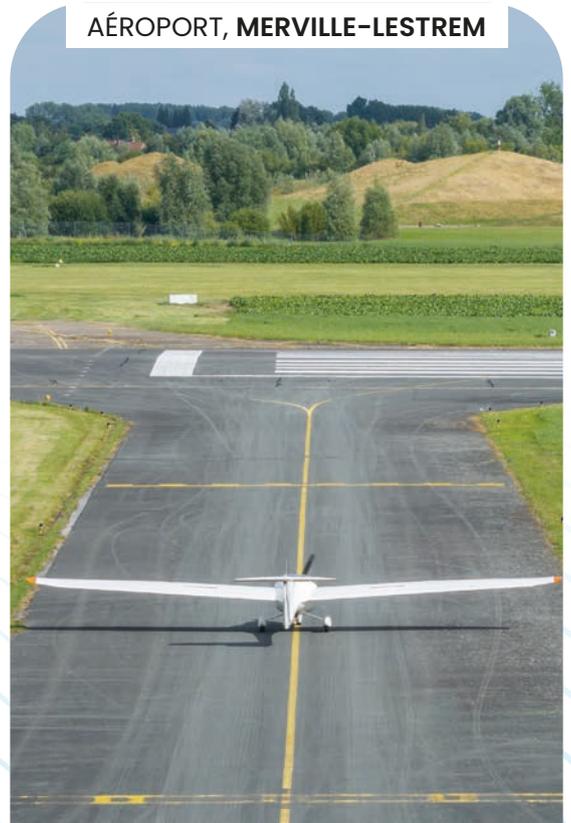
Derrière les grands acteurs économiques du territoire se trouve une forêt de PME et TPE qu'il faut soutenir dans leurs stratégies de développement et dans leur intégration des enjeux de transition écologique.



Le territoire de Flandre Lys est aujourd'hui un pôle économique qui doit s'adapter aux mutations du monde économique et proposer une offre adaptée aux nouvelles exigences des acteurs, en matière de compétences et de formations des actifs, mais aussi de locaux d'activités. Dans cette optique, les partenariats avec les territoires voisins sont à valoriser, comme ils existent déjà avec la CA Béthune-Bruay Artois Lys Romane dans le cadre de la démarche « Territoires d'industrie ».

Les atouts majeurs du territoire que sont l'aéroport, les friches ou encore la présence de l'industriel Roquette doivent être des points d'appui pour positionner dans la dynamique industrielle à l'œuvre.

AÉROPORT, MERVILLE-LESTREM





PACAU, MERVILLE



TERRITOIRE AGRICOLE, LESTREM

Orientation 3.3

Faire de notre identité agricole un levier de transition pour le territoire



FAUQUISSART, LAVENTIE

L'agriculture est un marqueur fort du territoire de Flandre Lys, **cette activité est à valoriser en accompagnant les projets agricoles** qui participent également au développement du secteur économique.

Le développement d'une alimentation de proximité est à favoriser, avec le rapprochement des lieux de production avec les consommateurs, en s'appuyant sur les producteurs locaux et leurs capacités de transformation.

L'évolution de nos paysages agricoles est à accompagner pour les rendre plus résilients, en soutenant les projets de développement des haies et boisements.

Les projets de production d'énergie renouvelable sont à accompagner pour **avoir une politique ambitieuse de développement des énergies décarbonées**.

4

AXE TRANSVERSAL 4

Outiller l'intercommunalité pour mettre en œuvre le projet stratégique

Pour mettre en œuvre le projet de territoire, la Communauté de communes Flandre Lys souhaite se doter d'outils transversaux.

Orientation 4.1

S'appuyer sur nos grands documents cadres pour conduire nos politiques publiques

Plusieurs documents cadres sectoriels guident aujourd'hui l'action de l'intercommunalité. Plusieurs objectifs doivent être poursuivis :

Mettre en œuvre opérationnellement le Plan Climat Air Energie Territorial ; le Plan Intercommunal d'Action Sociale ; le Plan Local de l'Habitat ; la Convention Territoriale Globale.

Faire monter en gamme l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre les politiques publiques.

Evaluer nos politiques publiques à travers la création d'observatoires.

Mettre en œuvre et animer le projet de territoire dans le temps long.



RÉUNION, FRANCE SERVICES



Orientation 4.2

Adapter notre stratégie concernant les finances et la fiscalité

La stratégie financière et fiscalité de l'intercommunalité doit être mise au service des ambitions stratégiques pour le territoire, avec la mise en place de plusieurs outils :

Elaborer un pacte financier et fiscal, outil de gestion partagé pour mieux connaître le territoire d'un point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser les projets.

Construire un plan pluriannuel d'investissement, outil de programmation et de pilotage financier qui permet à la collectivité de prioriser ses actions et de planifier ses investissements sur plusieurs années.

S'appuyer sur le plan d'actions du projet de territoire et les plans de financements associés, en articulation avec les deux outils précédents, pour construire les prévisions budgétaires et se doter de capacités d'anticipation.



SIÈGE CCFL, LA GORGUE



CENTRE-VILLE, FLEURBAIX

Orientation 4.3

Mettre en place une gouvernance à la hauteur de nos ambitions

L'intercommunalité existe depuis une trentaine d'années et a tout au long de son histoire su adapter sa gouvernance aux projets et actions que le bloc local souhaitait porter. Pour la mise en œuvre du projet de territoire, plusieurs objectifs sont à poursuivre en matière de gouvernance :



GROUPE DE TRAVAIL PROJET DE TERRITOIRE

Réorganiser les statuts de l'intercommunalité afin de donner une sécurisation juridique à l'exercice des compétences et les contours de l'intérêt communautaire et ses évolutions.

Créer du lien entre le suivi des actions et la mobilisation des commissions thématiques pour donner une place centrale aux élus intercommunaux dans le suivi et l'animation du projet de territoire, en utilisant ces espaces de dialogue que sont les commissions.

Structurer un Conseil de développement « Flandre Lys » avec comme première mission le suivi du projet, et se doter ainsi d'une instance consultative représentant la diversité des acteurs sociaux économiques du territoire.



Orientation 4.4

Avoir une communication à 360°

Pour ouvrir le territoire et donner de la visibilité à l'action de l'intercommunalité, le développement de la communication est essentiel, avec plusieurs objectifs :

Développer nos capacités de communication en interne au sein de l'intercommunalité mais également avec les communes.

Affirmer notre fonction de point d'entrée dans les échanges avec les autres collectivités (EPCI, Départements, Région, syndicats...).

Améliorer nos capacités de contact avec les partenaires et les acteurs socio-économiques, en premier lieu les acteurs économiques.



PROJET DE TERRITOIRE

AXE LYS

2040

Un avenir au fil de l'eau